### DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

\_\_\_\_\_

### ARRONDISSEMENT DE ROUEN

\_\_\_\_\_

# CANTON DE CAUDEBEC-LES-ELBEUF

\_\_\_\_\_

### VILLE DE SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

\_\_\_\_\_

**OBJET** 

## Commande Publique 1.1 marché publics

Commission d'appel d'offres : choix des prestataires pour le marché des prestations d'entretien et de maintenance préventive et curative des installations et équipements des bâtiments de la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf

#### **DATE DE CONVOCATION**

29 septembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29 Nombre de présents : 16 Nombre de votants : 29

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification modification et/ou modification et/ecuse de l'intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-61-AI

070-217000409-20231003-2023-10-01-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2023 Affichage : 17/10/2023

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-10-61

### L'an deux mil vingt trois

le cinq octobre deux mil vingt-trois à dix huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

### Etaient présents :

Mme MEZRAR - Mme ESCLASSE - M. GESLIN Francis - Mme VANDEL - M. GOMIS - M. SACHOT - Mme QUOD-MAUGER - M. ROGERET - Mme SEMIEM - Mme MALINGE - Mme BARRIERE - Mme CREVON - M. BIGOT - Mme BOSQUIER - M. LE NOE - Mme FRIBOULET

### Excusés ayant donné pouvoir

Mme DUDOUET à Mme ESCLASSE

Mme DELOBEL à M Francis GESLIN

M. FRESSEL à Mme VANDEL

M. BRUNET à M GOMIS

M MIZABI à M SACHOT

M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE

Mme DUCHEMIN à Mme QUOD-MAUGER

M. PETIT à M ROGERET

M. LEMAIRE à Mme MEZRAR

Mme DUVAL à Mme SEMIEM

M. JEANJEAN à Mme BARRIERE

M. BULARD à M LE NOE

Mme DESANGLOIS à Mme FRIBOULET

### M Sachot est nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : monsieur Laurent SACHOT, adjoint en charge des bâtiments communaux, de la voirie et du cadre de vie

Lors de la séance du 04 Septembre 2023, la Commission d'appel d'offres a autorisé le lancement du marché concernant les prestations d'entretien et de maintenance préventive et curative des installations et équipements des bâtiments de la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Les prestations sont réparties en quatre lots :

Lot 1 Systèmes de sécurité Incendie des bâtiments

Lot 2 Moyens de secours

Lot 3 Portes et portails

Lot 4 Entretien des toitures terrasses

L'estimation du besoin est de 438 000€ HT pour 4 ans.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-1R, R.2124-2 1° et r.2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

Au vu de l'analyse des offres les titulaires retenus sont :

✓ Lot 1 : Finsecur, pour un forfait annuel estimé à 3 890 € HT

✓ Lot 2 : Eurofeu pour un forfait annuel estimé à 4 677.87 € H

Lot 3 ASF, pour un forfait annuel estimé à 2 280 € HT

✓ Lot 4 : CBEM pour un forfait annuel estimé à 5 092.20 € HT

Il est donc proposé au Conseil municipal de prendre en compte la passation du marché de prestations d'entretien et de maintenance préventive et curative des installations et équipements des bâtiments de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, et d'accepter le choix des titulaires suite à l'analyse des offres.

#### Vu

L'article L.2121.29 du Code général des collectivités territoriales et la délibération 2020-06-32 désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Le conseil municipal, décide par :

Voix pour: 29 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : de prendre en compte la passation du marché de prestations d'entretien et de maintenance préventive et curative des installations et équipements des bâtiments de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Article 2 : d'accepter le choix des titulaires suite à l'analyse des offres.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-61-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2023 Affichage : 17/10/2023